Service Public
Fédéral
FINANCES
FISCALITÉ

Attestation à valoir en matière de déduction d'une perte exceptionnelle pour cause de maladie dans le cadre des bases forfaitaires de taxation des agriculteurs.

Identification

Je soussigné (Nom, prénom et adresse du cabinet vétérinaire)……
……
……
en qualité de Docteur en médecine vétérinaire certifie sur l'honneur avoir constaté , ce jour, que le troupeau N° …….. ……de race …… ……de :

Identification de l'agriculteur/association
N° TVA : ……
Nom -Prénom ou Dénomination: ……
Adresse complète : ……

est atteint de ……(nom de la maladie)

Le nombre total de bovins présents dans le troupeau de ……. bovins qui peut être catégorisé comme suit :
Nombre de bovins considérés comme indemnes ou suspects :……..
Nombre de bovins atteints non grave : ……
Nombre de bovins atteints grave [1] :…….

Le traitement mis en place, ce jour, consiste en ……
……
……(nom des médicaments utilisés – dosage et quantités fournies).
Les « DAF[2] » y relatifs et le rapport[3] de soins devront impérativement être joints lors de la revendication de la perte et éventuellement, si nécessaire, une copie du registre « out » en cas de l'existence d'une « guidance vétérinaire ».

Date :
Nom -prénom :
Qualité :

[1] Grave : mise en place de soins spéciaux pendant une période plus ou moins longue.
[2] Document d'administration et de fourniture **délivré** par le vétérinaire **lors la période de maladie avec une tolérance de 2 mois en amont en cas de guidance vétérinaire** conformément à l'AR du 21 juillet 2016 relatif aux conditions d'utilisation par les médecins vétérinaires et par les responsables des animaux
[3] *Pour les cas graves, un rapport devra être établi par le vétérinaire en fin de maladie mentionnant spécifiquement les soins **spéciaux** qui ont été administrés **pendant une période plus ou moins longue** permettant de vérifier la différence de traitement **entre les cas graves et autres cas***